

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Pouvoir adjudicateur : **Centre Hospitalier de Béziers**
2 rue Valentin Haüy
BP 740
34525 BEZIER

Libellé de la consultation* : **SITE MONTIMARAN – Création d'une neuvième salle de bloc opératoire – Etude de faisabilité structurelle (Tranche ferme) + Maître d'œuvre (Tranche conditionnelle)**

N° de la consultation* : **2021-006**

Date de mise en ligne : **16/09/2021**

* (à rappeler dans votre offre)

Personne chargée du dossier :

M : Bruno OBLE (Technique)

☎ 04 67 35 79 92 ou bruno.oble@ch-beziers.fr

Mme Nathalie ALIBERT (Administratif)

☎ 04 67 35 76 51 ou nathalie.alibert.dst@ch-beziers.fr

- Cahier des charges

- Joint à cette publicité

Pièces à fournir pour la remise des offres sous peine d'irrecevabilité de l'offre :

- Cf. CCP §3 +
- Attestations d'assurance R.C et Décennale

Critères de choix :

- Prix : 30 %
- Valeur technique: 70 %

Date limite de remise des offres

Vendredi 8 Octobre 2021 avant 14h00

Adresse d'envoi des propositions

Par mail à : bruno.oble@ch-beziers.fr



Direction des Services Techniques

Réf : bo/tvx/PDIV4/Bloc Op salle9/210913_CCP_BET

SITE MONTIMARAN

Bâtiment H – Niveau -1 – Bloc opératoire

Création d'une neuvième salle : Etude de Faisabilité

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

Maître d'Ouvrage :

Centre Hospitalier de Béziers

2,rue Valentin Haüy – BP 740
34 525 BEZIERS CEDEX

SOMMAIRE :

1- OBJET DU MARCHÉ & PRESENTATION GENERALE	P 2
2- PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ	P 2
3- CONTENU DES PRIX & PRESENTATION DE L'OFFRE	P 3
4 – DESCRIPTION DES PRESTATION	P 3
5– CONDITIONS & DELAIS D'EXECUTION-PENALITES	P 3
6- MODALITES DE REGLEMENT DES COMPTES	P 4
7- LISTE DES ANNEXES	P 4

1- OBJET DU MARCHÉ & PRESENTATION GENERALE :

Objet du marché : Centre Hospitalier de Béziers – Site Montimaran – Etude de faisabilité en vue de la création d'une neuvième salle de bloc opératoire – Zone H – Niveau -1.

Répartition des lots : lot unique.

Contexte:

Le Centre Hospitalier de Béziers (Type U – 1^{ère} catégorie – 7 niveaux – R+3) dispose d'un bloc opératoire (mis en service en 2012) constitué de 8 salles polyvalentes et de 3 salles d'endoscopie.

L'acquisition récente d'un robot chirurgical, couplée au développement de l'activité chirurgicale amène le CHB à envisager la création d'une neuvième salle polyvalente.

Une première analyse sur DOE et sur le terrain a été réalisée par les techniciens du CHB ; elle a permis d'identifier un secteur dans lequel la création de cette salle serait possible tout en répondant aux contraintes liées au fonctionnement actuel du bloc opératoire.

Objectifs de la mission :

- Vérifier la faisabilité technique et réglementaire T.C.E de cette création de salle
- Identifier et établir l'ensemble des interventions techniques TCE qui permettraient cette création
- Réaliser des plans de principe de niveau « Faisabilité ».
- Chiffrer & établir un calendrier de cette opération T.C.E.

2- PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ

Les pièces constitutives du marché classées par ordre de priorité décroissante sont les suivantes :

- Le présent Cahier des Clauses Particulières (C.C.P), dont l'exemplaire conservé par l'administration fait foi à lui seul,
- Le C.C.A.G de Prestations Intellectuelles fixé par arrêté du 16/09/2009
- L'offre technique et financière du titulaire.

3- CONTENU DES PRIX & PRESENTATION DE L'OFFRE:

Les prix unitaires comprendront notamment :

- Le temps nécessaire au repérage et au relevé des zones, ouvrages et installations à relever.
- Le temps nécessaire à l'analyse des DOE des existants (*)
- Le respect de l'ensemble des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur au sein de l'établissement.
- La participation à des réunions de restitution et d'information auprès du CHB

Les prix sont fermes, non révisables, non actualisables

(*) Concernant les DOE, le CHB dispose :

- Des vues en plans architecturales (.dwg) de la zone concernée ainsi que celles de niveaux inférieurs et supérieurs.
- Les DOE complets TCE (.dwg & .pdf) de la construction du bâtiment H, hébergeant le bloc opératoire.

Présentation de l'offre :

Pour être recevable, l'offre de chaque candidat devra être composée comme suit :

- o Un note technico financière synthétique précisant notamment : la méthode envisagée, les temps passés par étape de la mission, la décomposition du prix, le(s) CV(s) de(s) l'intervenant-e-s.
- o Attestations d'assurance R.C & Décennale
- o Le Présent C.C.P daté et signé avec mention manuscrite « Lu et accepté »

4- DESCRIPTION DES PRESTATIONS

- Recueil de l'ensemble des données techniques existantes : plans & configuration des locaux concernés (actuels et futurs, plans d'aménagements, DOE des installations...
- Recherche et relevés in situ des éléments ne figurant pas dans les documents recueillis, y compris réunions techniques avec les techniciens du CHB en charge de la maintenance.
- Définition du principe des travaux à réaliser et des modalités de mise en œuvre en fonction des contraintes de sites précédemment identifiées (phasage et modalités d'exécution notamment).
- Vérification auprès d'un contrôleur technique référent du CHB, de la conformité des travaux envisagés
- Estimation financière de ces travaux.
- Etablissement d'un calendrier prévisionnel

Documents de rendus:

Au terme des éléments de missions décrits aux §4 le titulaire devra remettre ses documents sous la forme suivante :

- Papier : sans objet
- Fichier format .dwg et .pdf pour les plans, .doc et/ou .pdf pour les pièces écrites

5- CONDITIONS ET DELAIS D'EXECUTION – PENALITES DE RETARD

5.1 CONDITIONS D'EXECUTION :

L'ensemble des prestations décrites ci-avant devront être étudiées, chiffrées et réalisées en tenant compte des contraintes spécifiques suivantes :

- Relevés en site & services exploités (secteur opératoire)
- Interruption des relevés et évacuation en cas de nécessité de service.
- Date prévisionnelle de début d'exécution de la mission: Novembre 2021

5.2 DELAIS D'EXECUTION :

A compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant le début d'exécution de la mission :

- . Pour le recueil des données de l'existant : 3 semaines
 - . Pour le remise de l'étude de faisabilité telles que décrite au §4 : 4 semaines
- Soit 7 semaines au total.

5.3 PENALITES DE RETARD :

Des pénalités de retard pourront être appliquées dès le premier jour de retard constaté au regard des délais fixés au §5.2.

Montant de la pénalité de retard journalière : 50,00€HT par jour de retard calendaire.

6- MODALITES DE REGLEMENT DES COMPTES

Le règlement des sommes dues au Moe fera l'objet d'un seul acompte correspondant à la remise et à la validation de l'étude de l'étude de faisabilité.

7- LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Zonage Montimaran – Sans échelle

Annexe 2 : Vue en plan Niveau – 1 Montimaran – Sans échelle

Annexe 3 : Extrait Vue en plan – Bâtiment H + repérage du secteur envisagé pour la création de la salle 9.

Le présent CCP comporte 4 pages + 3 annexes.

A _____, Le
Mention manuscrite « Lu & approuvé »,
+ Signature et tampon du prestataire.





